

Prospection, détection et archéologie



Le trésor de Mathay (Doubs). Cliché ERebert 13N.

Pour la définition d'un cadre légal satisfaisant, où les protagonistes de l'archéologie sur le terrain auraient leur place et pourraient enfin collaborer sainement, notre propos n'est pas d'infliger aux lecteurs de *Détection Passion*, ni aux milieux détectoristes, un texte plus ou moins bien ficelé, qui viendrait s'ajouter sans concertation préalable aux projets déjà existants ou en cours d'élaboration...

Notre objectif est ici d'apporter, pour nourrir le débat de fond, quelques réflexions sur l'évidence de rapports positifs entre la recherche archéologique et la détection de surface. Bien entendu, ne serait-ce que pour éviter toute polémique inutile, nous laisserons délibérément au bord de la route les gens de mauvaise volonté, tant les braconniers indécents que les intégristes et imprécateurs de tout poil.

Nous partons de l'idée simple qu'en tout détectoriste se trouve un archéologue qui sommeille et ne demande souvent qu'à s'éveiller. À cet égard, la détection dite "de loisirs", un peu mythique, n'est guère qu'une oasis de liberté virtuelle où les détectoristes, méprisés et rejetés, affectent de se réfugier.

L'archéologie n'est rien d'autre que la recherche de vestiges du passé, sous toutes leurs formes, et de leur interprétation qui seule peut enrichir la connaissance de l'Histoire.

À cette immense enquête, le détectoriste de bonne volonté a conscience de participer avec patience et détermination, en dépit de l'ex-

clusion organisée dont il est victime, et ressent d'instinct, sans doute à son corps défendant, une sorte de connivence avec l'archéologue de terrain, qu'il a parfois l'occasion de rencontrer en dehors du bunker de l'archéologie administrative. Ce constat, maintes fois confirmé dans les faits, nous conduit aujourd'hui à montrer tout ce que les prospecteurs-détectoristes sont en mesure d'apporter à la recherche archéologique.

Au seuil d'une telle approche, il paraît indispensable de lever un tabou dont l'incohérence semble défier le bon sens. Il s'agit de la notion de "site archéologique", qui n'est pas juridiquement définie et peut donc prêter à toutes les interprétations restrictives ou extensives, au gré des tendances plus ou moins passionnelles qui s'affrontent à présent.

À vrai dire, il n'est pas du tout choquant, bien au contraire, qu'un prospecteur-détectoriste puisse parcourir d'éventuels sites non classés, plus ou moins connus ou reconnus, et qui, bien entendu, ne sont pas en cours de fouille, à moins qu'il y soit invité par le responsable du chantier. Il tombe sous le sens que c'est en prospectant sur des terres réputées "hors sites" (!) que l'on peut justement découvrir sur un lieu donné une trace tangible d'occupation humaine passée inaperçue.

Pour clarifier l'exposé, je propose d'en revenir tout simplement aux usages qui avaient cours avant et après la loi 1989-800, jusqu'aux années 2000, et qui se sont avérés

satisfaisants à bien des égards dans plusieurs régions : en bref, le prospecteur demandait à l'autorité administrative une autorisation de détecter sur des emplacements précis, et même sur des "sites archéologiques" parfaitement connus, en produisant l'accord du propriétaire du sol ; il s'engageait en contrepartie à remettre un rapport annuel sur ses activités, et à déposer le matériel recueilli pour étude, et le cas échéant, pour publication.

En relation directe avec un archéologue régional, le prospecteur disposait, en cas de besoin, d'un interlocuteur permanent. Et l'autorisation de détecter sur un site donné pouvait être réitérée plusieurs années de suite. Voilà comment les choses se passaient il n'y a pas si longtemps dans plusieurs D.R.A.H. devenues S.R.A., avec des résultats positifs, parfois excellents, qui sont encore en cours d'exploitation.

Après ce rappel, qui peut ne pas plaire aux intégristes, tentons d'illustrer les services parfois fort importants, qu'un prospecteur-détectoriste peut rendre à l'archéologie, au delà de la simple collecte d'objets hétéroclites dépourvus de tout contexte.

SUR LE TERRAIN

Muni des outils nécessaires (cartes au 1:25/000^e, GPS, journal de bord, relevé cadastral), le détectoriste qui prospecte "à la billebaude" sur un territoire donné peut découvrir nombre de traces de présence humaine, dont les vestiges, entre autres métalliques, permettent d'entrevoir la nature de l'occupation ou des occupations possibles du lieu à une époque donnée ou à différentes époques. C'est en fonction de l'importance et de la valeur de tels constats qu'il sera possible par la suite de spécifier un "site" archéologique et / ou historique.

Évoquons les découvertes réalisées hors de tout contexte reconnu par la tradition ou la prospection aérienne, telles que les anciennes

voies de communication, d'anciens parcours de processions attestées par des médailles religieuses éparpillées et perdues pendant des siècles, et bien sûr la localisation d'habitats, de villages disparus et des emplacements de combats plus ou moins oubliés.

Aussi bien le prospecteur-détectoriste a-t-il un champ d'action illimité en parcourant les zones nombreuses où la prospection et l'enquête traditionnelles, ainsi que la prospection aérienne, sont souvent peu efficaces : nous pensons aux zones boisées, aux zones humides, aux sites dissimulés en profondeur, dont les structures sont invisibles, mais sur lesquelles la remontée d'artefacts procure de précieux indices.

N'oublions pas que l'action préventive en archéologie est basée sur une "présomption de site" : il est donc évident que de nombreux sites sont détruits pour la simple raison que leur présence n'était pas connue avant les travaux de terrassement...

De même, nous ne citerons que pour mémoire l'aide apportée par le détectoriste sur des sites en cours de fouilles lorsque le chef du chantier fait appel à lui. Nombreux furent les sites, dans les régions du nord-ouest, du nord-est et de l'est, où l'archéologue, avant d'entamer la fouille, confiait aux détectoristes le soin de localiser les points de résonance métallique les plus importants, et organisait sondages et décapages en conséquence. Les dépôts métalliques ainsi prévisibles sont annoncés de telle sorte que les objets viennent au jour avec toutes les précautions nécessaires.

Conscients de cet avantage, les archéologues utilisent à présent eux-mêmes, plus ou moins discrètement, les détecteurs sur leurs chantiers. Sans cette initiative, le trésor éclaté de Laniscat (Côtes-d'Armor) aurait-il été découvert ?

Dans une optique similaire, relevons aussi les chantiers ouverts sur l'initiative de prospecteurs-détectoristes, au temps pas si lointain où la collaboration des professionnels et des amateurs était la règle. Ce furent les ramassages de surface faisant suite à un repérage aérien, et la publication des milliers de monnaies antiques confiées aux autorités par les détectoristes, qui ont été la cause directe des fouilles programmées du grand sanctuaire-atelier de Digeon (Morvillers-Saint-Saturnin, Somme) et d'autres sanctuaires.

Mais c'est sur un plan autrement plus vaste que l'apport du

détectoriste à la recherche archéologique est le plus important, sur des sites plus ou moins bien identifiés, insuffisamment fouillés ou qui ne pourront jamais l'être en totalité. Il s'agit là de certains sites de grande surface dont quelques exemples précis feront mieux comprendre la problématique.

Nous pensons en particulier aux camps militaires du bassin de la Somme, bien repérés par la prospection aérienne⁽¹⁾, et qui donnèrent lieu, jadis et naguère, à de nombreuses approches et interprétations hypothétiques. Le célèbre site de La Chaussée-Tirancourt (Somme), indûment qualifié parfois d'oppidum gaulois ou de "camp de César", s'étend d'ouest en est, de part et d'autre d'un puissant retranchement défensif, sur des dizaines d'hectares. Seule a été fouillée, dans d'excellentes conditions, une zone très limitée sur la porte d'entrée du camp militaire. Entre autres objets, 39 monnaies gauloises tardives furent trouvées en contexte stratigraphique, et l'étude des niveaux inférieurs, sur la craie, ne livrèrent aucune trace d'occupation antérieure à la guerre des Gaules. L'environnement fit longtemps l'objet de ramassages de surface par nombre de prospecteurs, dont certains bénéficiaient d'autorisations récurrentes. Le matériel intact, complet et bien localisé par ces derniers, en particulier des centaines de monnaies gauloises à l'intérieur et à l'extérieur du camp, permit de confirmer la datation tardive de ce camp d'auxiliaires (autour de -30 av. J.-C.), et la mise en évidence des faciès militaires et civils des séries monétaires identifiées tant à l'intérieur du camp qu'à l'extérieur en zone d'habitats indigènes.

Un opuscule très documenté vient d'être publié⁽²⁾ où l'auteur rend clairement et objectivement compte du considérable apport des ramassages de surface à l'histoire du site.

Ajoutons que ce site ne sera jamais fouillé dans sa totalité, et que le matériel contenu dans la mince terre arable qui couvre la craie sous-jacente aurait été ignoré ou perdu sans l'action des prospecteurs et la collaboration des propriétaires fonciers.

De même, le matériel notamment numismatique recueilli par les prospecteurs

sur les camps militaires de Folleville (Somme) et surtout de Liercourt (Somme), qui n'ont pas fait l'objet de fouilles programmées, a permis de revoir fondamentalement l'histoire et la destination de ces deux sites, et en particulier de redresser les erreurs chronologiques et historiques commises depuis le XIX^e siècle... L'essentiel du matériel connu, provenant des récoltes de surface, a fait l'objet de publications détaillées dans des revues scientifiques.

Notons, sur ce sujet précis, qu'un groupe de chercheurs espagnols vient de publier un bel ouvrage, montrant comment les études numismatiques peuvent faire progresser l'histoire militaire⁽³⁾.

Hors de ces sites spécifiques, et dans la même région, les exemples sont nombreux de récoltes de surface dont l'étude a permis d'identifier et de dater des petits sites civils reconnus (habitats, sanctuaires ruraux, etc.), et de mettre en évidence des phénomènes ignorés ou seulement présumés, comme la production de certains artisanats locaux ou l'existence de centres d'émission monétaire diversifiés au sein d'un même peuple.

Des exemples analogues de toute nature et de toutes époques, considérés sur l'ensemble de la France, sont innombrables et mériteraient d'être cités au même titre que ceux mentionnés ici.

Dans le même ordre d'idées, citons en Angleterre la participation active et fructueuse des détectoristes à la découverte et aux fouilles des trésors de torques et d'objets en or de Snettisham (Norfolk), et en Allemagne à la reconnaissance au

Ci-dessous, tombes gallo-romaines "en coffre" défoncées après l'arrachage d'une vigne dans le sud de la France. Photo Robert F.



Kalkriese du site précis où furent anéanties en 9 ap. J.-C. les légions de Varus.

On sait enfin le rôle actif que peuvent jouer les détectoristes pour retrouver du matériel dans les terres superficielles laissées pour compte par les archéologues, et aussi pour récupérer ce qui peut l'être dans les déblais provenant de sites archéologiques – tels que le pont romain d'Amiens et ses abords – saccagés et détruits sans avoir été correctement fouillés.

Sauvetage n'est pas pillage, n'en déplaise aux virtuoses de l'amalgame et de la désinformation médiatique !

Par ailleurs, un champ d'exploration sensible pourrait être confié aux prospecteurs-détectoristes bénévoles, par le canal d'associations reconnues : c'est celui des petits chantiers de faible surface, dont la fouille préventive échappe désormais à l'INRAP. L'activité de cet organisme a été en effet recentrée sur les grands chantiers de travaux publics.

À ce propos, et sur un plan beaucoup plus général, la mise hors jeu, pour ne pas dire l'élimination délibérée de l'archéologie bénévole, aura coûté très cher au Patrimoine...

LE MATÉRIEL RECUEILLI

Les données sont simples et avaient été abordées dans une étude intitulée "Prospection, détection et patrimoine archéologique" (*Détection Passion* n° 75) et qui déclina par la suite les fureurs intégristes...

En bref, il s'agit de rapporter à l'archéologie le maximum de don-

nées utiles, issues des masses innombrables d'objets découverts à l'occasion de ramassages de surface. Rappelons que si une grande partie de ces objets peut être considérée comme perdue, une autre part très importante a été soigneusement préservée, et peut encore être rattrapée et venir à l'étude.

Une faible part déjà connue par les spécialistes, et à notre goût trop rarement publiée, vient enrichir les connaissances scientifiques dans des proportions aussi importantes qu'incontestables. L'inventaire en serait immense et nous n'en donnerons ici que des aperçus parmi les plus significatifs : les artefacts et dépôts de l'Âge du Bronze, dont le plus récent et spectaculaire est bien sûr le trésor de Mathay (Doubs) – voir *Détection Passion* n° 73 – ont permis de mettre en lumière maints aspects d'une civilisation bien plus dense qu'on le pensait, et les rapports commerciaux entre des populations éloignées. À cet égard, la très récente découverte par un prospecteur-détectoriste, en surplomb de la Baie de Somme, d'un dépôt de lingots de bronze originaires d'Europe centrale, est importante, au point qu'un haut fonctionnaire de l'archéologie a voulu – une fois n'est pas coutume – la faire connaître sans

délai à la communauté scientifique et la publier lui-même. Il n'est, pour les périodes antiques (Âge du Fer, époque gallo-romaine) et médiévale, que de parcourir les forums et les revues spécialisées pour constater l'afflux de matériel disparate et jamais "en place", de toute nature et de tous âges, dont, soit dit en passant, la valeur marchande est à peu près nulle. Le plus souvent, il va s'agir d'objets sans contextes homogènes ou précis, dont l'intérêt ne réside qu'en eux-mêmes. Est-ce à dire, avec certains ignorants, que cet intérêt est négligeable ? Absolument pas ! Prenons le cas de nombreux documents épigraphiques qui viennent au jour et commencent à être publiés : plaques gravées en bronze ou en argent, plaques de plomb couvertes d'inscriptions médiévales, objets porteurs de légendes dédicatoires, religieuses ou même sportives comme la fameuse fibule de Valère "au cheval et à l'aurige Épa-phroditus" qui a été trois fois publiée⁽⁴⁾.



En haut, étiquettes de sacs d'époque romaine (plomb gravé), scellés fiscaux romains, et tessère frumentaire. Tous ces objets ont été publiés dans *Détection Passion* n° 65.

Ci-contre à gauche, la rare fibule à l'aurige de Valère publié dans *Détection Passion* n° 40.



délai à la communauté scientifique et la publier lui-même.

Il n'est, pour les périodes antiques (Âge du Fer, époque gallo-romaine) et médiévale, que de parcourir les forums et les revues spécialisées pour constater l'afflux de matériel disparate et jamais "en place", de toute nature et de tous âges, dont, soit dit en passant, la valeur marchande est à peu près nulle.

Le plus souvent, il va s'agir d'objets sans contextes homogènes ou précis, dont l'intérêt ne réside qu'en eux-mêmes. Est-ce à dire, avec certains ignorants, que cet intérêt est négligeable ? Absolument pas !

Prenons le cas de nombreux documents épigraphiques qui viennent au jour et commencent à être publiés : plaques gravées en bronze ou en argent, plaques de plomb couvertes d'inscriptions médiévales, objets porteurs de légendes dédicatoires, religieuses ou même sportives comme la fameuse fibule de Valère "au cheval et à l'aurige Épa-phroditus" qui a été trois fois publiée⁽⁴⁾.

Ci-contre à gauche, en fond, battage de monnaies lors d'une fête médiévale. Cliché Jeff-54.

A gauche, coin monétaire gaulois en bronze de Sézanne (voir *DP* n° 78). A droite, coin monétaire en bronze pour le denier des légions de Marc Antoine, retrouvé fortuitement par Archéodom dans la Nièvre. (Voir *DP* n° 64).



RESPECTONS L'ARTICLE L 542-1 DU CODE DU PATRIMOINE

Art. L 542-1 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir au préalable obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur, ainsi que de la nature et des modalités de recherches. Les contrevenants sont passibles d'amendes de la classe 5. Cette réglementation a pour but la protection des sites archéologiques. Les autorisations de recherches archéologiques effectuées à l'aide de détecteurs de métaux sont à demander au préfet de la région concernée.

Bien entendu, le domaine privilégié des ramassages de surface reste la numismatique : perdues, cachées, thésaurisées, les monnaies de toutes époques parsèment le sol de notre vieux pays, et sont souvent les meilleurs jalons dont on dispose pour dater des établissements ou des faits historiques. J'ajoute pour ma part qu'à la différence de maintes collections publiques, les monnaies sont assorties d'indications de provenance d'autant plus précises et fiables que les rapports de confiance entre l'inventeur et le spécialiste sont étroits. Ce sont les numismatiques gauloise, mérovingienne, et du haut Moyen-Âge qui bénéficient des avancées les plus étonnantes.

Le cas de la numismatique gauloise, à laquelle l'ajout de provenances sûres permet souvent de corriger le mutisme et d'éclairer la circulation, vient immédiatement à l'esprit. Cette question avait été évoquée sous le titre : "Le grand tournant de la numismatique gauloise" dans *DP* n° 67 (nov.-déc. 2007).

Aussi bien l'afflux de données nouvelles a-t-il facilité de 2002 à 2008 l'élaboration d'un *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, où ont pu prendre place des centaines de nouveaux types originaux et inédits. Mais laissons ici les monnaies elles-mêmes, et attardons nous au matériel monétaire gaulois naguère si mal connu. Il est un fait indéniable que les ramassages de surface ont livré depuis deux décennies un matériel monétaire dont la nature même était inconnue jusqu'à une époque très récente : poinçons monétaires offrant des images en relief, disques monétaires qui s'inscrivent dans la chaîne opératoire des émissions monétaires⁽⁵⁾, et un nombre de coins monétaires qui vient doubler le total des coins connus en Gaule au début des années 1980 ! En ce domaine privilégié, de nombreuses publications scientifiques ont été réalisées.

Les nouvelles trouvailles d'espèces mérovingiennes, encore mal connues, sont venues révéler de nouveaux lieux d'émission et des noms de monétaires à présent offerts par de précieuses légendes. De même, la connaissance des monnayages féodaux s'est sensiblement accrue, non sans incidences sur l'histoire des provinces et des seigneuries.

Rappelons aussi que les récoltes de surface ont permis d'accumuler une documentation bien utile sur de nombreux petits objets liés, à travers les âges, à la vie rurale, par

exemple, d'importantes séries de jetons, fusaiöles, vervelles et instruments de nature variée, qui, jusqu'à nos jours, n'intéressaient pas grand monde, ont pu être décrits, sériés et classés.

En maints domaines, des bases de données déjà bien alimentées ont été créées à l'initiative de chercheurs indépendants, et sont actuellement à la disposition des spécialistes. Des regroupements indispensables, par matière, devront bien sûr être envisagés.

Évoquons aussi les "trésors" et les plus prestigieux objets d'art qui ont été acquis avec bonheur par les musées archéologiques régionaux et nationaux, et sont ainsi tant à la disposition du public que des spécialistes disposés à les étudier et à les publier. Dans ce processus, il faut souligner que les dons, dépôts sans limitation de durée, et legs posthumes, tiennent une place non négligeable.

N'oublions pas enfin, pour les époques récentes et contemporaines, les trouvailles importantes qui intéressent aussi l'Histoire, comme les plaques d'identité militaires par exemple, et surtout la découverte par un détectoriste des restes d'Alain Fournier, le célèbre auteur du *Grand Meaulnes*. (*Détection Passion* n° 82).

CONCLUSION

Nous avons bien conscience de la forme incomplète et réductrice d'un tel exposé, limité par la force des choses à quelques exemples significatifs parmi d'autres innombrables. Mais à notre sens, un tel constat suffit pour affirmer avec force le rôle très important que peuvent jouer les détectoristes, dans une recherche archéologique qui prend de nos jours des aspects multiples et variés.

Il serait aberrant de se priver d'un tel potentiel, et de poursuivre, pour les mauvaises raisons que l'on connaît, un régime d'exclusion dont les résultats pitoyables sont manifestement évidents (voir *DP* n° 81).

Certes, le problème qui se pose n'est pas simple à résoudre : il s'agit rien moins que d'organiser les retrouvailles de l'archéologie bénévole – prospecteurs et détectoristes inclus – et d'une archéologie professionnelle qui s'est de plus en plus éloignée du terrain. Dans une telle optique, la détection peut être un atout précieux, qu'il serait absurde d'ignorer.

La vraie question est d'intégrer à la recherche ceux qui le désirent, en encadrant en amont et en aval leur activité sur le terrain, en assurant l'exploitation des données nouvelles et la publication du matériel découvert, et aussi en empêchant quelques braconniers et rapaces, d'ailleurs absents des forums et des associations, de nuire à l'image de la prospection et même à celle de l'archéologie tout entière. N'oublions pas que pour un certain public mal informé, le mot "archéologue" est souvent synonyme de "chercheurs de trésors" !

Tôt ou tard, il faudra réfléchir à l'élaboration d'un dispositif nouveau, acceptable par toutes les personnes concernées, avec l'objectif essentiel de faire progresser la recherche.

Jamais la construction d'un bunker soigneusement bétonné, hérissé d'interdits, n'a permis d'esquiver un débat de fond ; jamais la répression aveugle, l'anathème et l'élimination de personnes considérées comme intruses, ne constitueront une réponse intelligente et constructive à un tel problème.

Les générations futures ne seront pas tendres envers ceux qui, pour s'être mis en travers d'une évolution inéluctable, imposée par les faits eux-mêmes, auront empêché la venue au jour d'informations irremplaçables.



NOTES :

(1) R. Agache, *La Somme préromaine et romaine*, Amiens 1978.
R. Agache et B. Bréart, *Atlas d'Archéologie aérienne de Picardie*, Amiens 1975

(2) G. Fercoq du Leslay, "Un camp militaire romain du I^{er} s. av. J.-C. à La Chaussée-Tirancourt- Somme", Samara, Amiens 2009.

(3) *Los campamentos romanos en Hispania, Anejos de Gladius*, IX 2006, Madrid, 2 vol.

(4) D'abord par Loïc Berton et Valère, *Détection Passion* n° 40 (mai-juin 2002), "Souvenir du Circvs Maximvs". Ensuite par Michel Feugère, *Instrumentum* n° 15 (2002). Et enfin par Y. Barat et V. Venet, in *Revue Archéologique de l'Île-de-France*, n° 1, 31 III 2009, "Un souvenir du Circvs maximus aux confins de l'Île de France".

(5) L.-P. Delestrée et J.-L. Buathier, "Les disques monétaires du Massif des Bauges, Haute-Savoie", *Cah. Numism.* 172, juin 2007.